

Des voix: Expliquez-vous.

M. Danson: Monsieur l'Orateur, le but de ce bill est de rendre la commémoration de la seconde guerre mondiale et d'autres guerres plus significative pour notre société d'aujourd'hui, 24 ans après la guerre de 1939. Il est conçu en vue de rehausser le caractère sacré de celle-ci aux yeux de ceux qui ont servi sous les drapeaux ou des familles des victimes et, ce qui est tout aussi important, en vue de témoigner de quelque compassion à l'égard de nos anciens ennemis, surtout ceux qui sont maintenant au Canada et plus particulièrement à leurs enfants qui, parfois, grandissent au sein de notre société avec un sentiment de culpabilité à cause du rôle que leurs parents ont joué dans les guerres passées.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA COMMISSION DES PRIX ET LE TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS À LONG TERME

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question, monsieur l'Orateur, s'adresse au ministre des Finances. Étant donné qu'en dépit des restrictions monétaires du gouvernement les taux d'intérêt ne cessent de monter, comme en témoigne, cette semaine, la hausse portant à 7.85 p. 100 l'intérêt sur les obligations à long terme du gouvernement, faut-il en conclure que toute modification apportée à ces restrictions ou les autres mesures prises par le gouvernement contre l'inflation devront être remises à l'étude si l'on doit imposer un plafond ou un contrôle de quelque sorte sur les taux d'intérêt?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme le sait mon honorable ami, notre politique à cet égard fait l'objet d'une révision constante.

L'hon. M. Lambert: Une question supplémentaire à l'adresse du premier ministre. Faut-il déduire de la déclaration faite hier par le président de la Commission des prix et des revenus, dans un discours à Montréal, et indiquant que la Commission étudierait expressément certaines hausses de prix, que cette dernière jouera le rôle du Bureau de révision des prix? Faut-il y voir une nouvelle attitude du gouvernement quant au rôle de la Commission des prix et des revenus?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Comme je l'ai souvent dit, la Commission agit conformément à l'autorité que lui a déléguée le Parlement.

L'hon. M. Lambert: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. La Commission a indiqué que l'initiative a été prise de plein gré et qu'elle n'enquêterait pas sur des prix en particulier à la façon d'un bureau de révision. La déclaration d'hier donne toutefois cette impression.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, vu son indépendance vis-à-vis du gouvernement, la Commission recourt à divers moyens et façons d'enrayer l'inflation. Le rapport mentionné par le député dont je n'ai pas eu connaissance, indique peut-être une nouvelle tactique ou une nouvelle stratégie de la part de la Commission. Faut-il y voir une nouvelle attitude de la part du gouvernement, demande le député. Non. Disons-nous bien que la Commission agit de son propre chef.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Une question supplémentaire pour le premier ministre. Peut-il nous dire quand les députés pourront connaître la date de l'institution d'un bureau de révision des prix?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas en mesure de le dire.

LES GRAINS

LES LIVRAISONS DU LIN D'EXPORTATION

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre d'État de Saskatoon-Humboldt. On a rapporté que les livraisons de lin d'exportation n'étaient pas disponibles à la tête des Lacs durant la période d'expédition allant d'octobre à novembre. A ce propos, le ministre peut-il assurer la Chambre qu'il a pris des mesures pour assurer que les livraisons seront immédiatement acheminées vers la tête des Lacs?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je crois avoir déjà signalé à la Chambre que la Commission du blé a donné la haute priorité à l'acheminement du lin à l'endroit désigné et que, d'après mes renseignements, le lin était en train d'affluer pour répondre à la demande là-bas.

M. Gleave: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au ministre d'État si l'on a clairement établi l'ensemble des responsabilités des compagnies en cause, abstraction faite de l'autorisation de la Commission du blé?

L'hon. M. Lang: Je ne suis pas sûr d'avoir compris la portée de la question, monsieur l'Orateur.